

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

BUSINESS ET EVENEMENTIEL - SITE DU PONT DU GARD

Sommaire

Objet des Conditions Générales de Vente	2
I. Bénéficiaires des tarifs Business et événementiel	2
II. Tarification.....	2
III. Conditions de vente.....	3
IV. Modalités et conditions particulières de réservation	3
a. Demande et enregistrement de réservation.....	3
b. Confirmation de réservation	3
c. Exercice du droit de rétractation.....	4
V. Conditions d'organisation événementielle, de location.....	4
a. Location d'espace	4
b. Conditions relatives à la restauration.....	4
c. Prestations complémentaires.....	5
VI. Annulation, modification de la prestation.....	5
a. A l'initiative de l'EPCC PONT DU GARD	5
b. A la demande du client.....	6
VII. Données personnelles	6
VIII. Responsabilités	7
IX. Preuve, conservation et archivage	9
X. Service Clientèle	9
XI. Propriété Intellectuelle.....	9
XII. Droit applicable – Litiges	9

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

BUSINESS ET EVENEMENTIEL - SITE DU PONT DU GARD

Préambule

Créé par arrêté le 04 avril 2003 par le Préfet du Gard, l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Pont du Gard gère le site du Pont du Gard. Il s'agit d'un établissement public à caractère industriel et commercial. A ce titre, l'EPCC PONT DU GARD est l'unique interlocuteur de l'acheteur, et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente.

IDENTIFICATION DU VENDEUR

Etablissement Public de Coopération Culturelle du Pont Du Gard (EPCC PONT DU GARD)
400 Route du Pont du Gard - 30210 VERS PONT DU GARD
SIRET N°448 279 844 00014
Tél. : 04 66 37 50 99
Courriel: contact@pontdugard.fr

Objet des Conditions Générales de Vente

L'objet des présentes conditions générales de vente est de définir les conditions d'accès à des prestations de location de salle, d'incantives, de restauration, accompagnées de visites culturelles, ou d'organisation d'événementiel (anniversaires d'entreprise, spectacles et événements privés...); par l'intermédiaire du service réservation.

Pour les prestations de billetterie, l'EPCC PONT DU GARD utilise une billetterie dématérialisée et délivre à ses clients des droits d'accès, ci-après dénommés « billets » pour faciliter la compréhension.

L'achat ainsi effectué par le client implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions de vente.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions de vente, notamment celles en vigueur pour les ventes par les réseaux de vente partenaires, les CGV Grand public et CGV groupes et professionnels. L'EPCC PONT DU GARD se réserve la possibilité de les adapter ou de les modifier à tout moment, et sans préavis. En cas de modification, les conditions générales qui s'appliquent sont celles en vigueur au jour de la réservation, de la passation de la commande ou de l'achat.

I. Bénéficiaires des tarifs Business et événementiel

Les conditions tarifaires s'appliquent pour un minimum de 20 personnes payantes. En deçà, une majoration tarifaire sur les prestations peut être appliquée.

II. Tarification

Les tarifs sont exprimés Toutes Taxes Comprises (TTC), en Euros et correspondent aux tarifs en vigueur au jour de l'achat, de la réservation ou de la commande. Des frais supplémentaires pourront être appliqués en sus, en particulier pour la vente en ligne. Toutes les prestations sont payables en euros uniquement.

Dans l'hypothèse d'une variation des taxes, les tarifs seront revus à la hausse ou à la baisse selon cette variation. Les prestations incluent le stationnement sur les parkings prévus à cet effet, en rive droite ou rive gauche du site, dans la limite des places disponibles. Ces parcs de stationnement sont strictement réservés à la clientèle du site du Pont du Gard, mais non gardés.

Les prestations n'incluent pas les compléments à la location ou l'événement, (tel que le matériel, la logistique, ...), ni l'accès aux espaces culturels, sauf précision contraire dans la réservation.

L'EPCC PONT DU GARD se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

L'EPCC PONT DU GARD se réserve le droit de refuser une vente, une réservation, ou d'honorer une commande de billets émanant d'un client qui n'aurait pas réglé totalement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

III. Conditions de vente

D'une manière générale, aucune gratuité n'est appliquée.

En cas de venue sur site avec une compagnie d'autocars, les Chauffeurs d'Autocars bénéficient de la gratuité de l'accès au site.

La privatisation partielle ou dans son intégralité du site, la fermeture partielle, la réduction d'horaires d'ouverture, peut faire l'objet d'une tarification adaptée si l'EPCC PONT DU GARD estime qu'elle porte préjudice à la qualité de la visite des clients ou aux prestations réalisées. En cas de fermetures exceptionnelles, les jours et horaires seront communiqués dans les meilleurs délais notamment sur place ou sur notre site internet www.pontdugard.fr

IV. Modalités et conditions particulières de réservation

a. Demande et enregistrement de réservation

Toute demande d'option de réservation doit être effectuée auprès du service réservation selon les jours et heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 9h à 17h. En dehors de ces heures la demande sera considérée comme arrivée le premier jour ouvré suivant la date de réception.

L'option de réservation doit être enregistrée, par téléphone, par email ou courrier, au plus tard, 30 jours avant la date de la prestation.

La demande d'option de réservation doit indiquer systématiquement: Le nom de l'organisme, l'adresse de facturation et le numéro de SIRET, le nom du responsable ; le numéro de téléphone du responsable ; l'effectif du groupe et la catégorie du public ; le jour, l'heure et le type de prestation choisi, avec ou sans restauration.

Un contrat de réservation sera adressé par le service réservation, **mentionnant la date de fin d'option**.

Un rang d'option est attribué en cas de demandes multiples pour la même date et le même espace.

Seule la date de réception effective du contrat signé accompagné de l'acompte initial ou bon de commande administratif pour les structures de droit public déterminera l'attributaire.

b. Confirmation de réservation

La réservation ne sera considérée comme confirmée qu'à réception du **contrat signé et de l'acompte** ou du **règlement total du dossier**, au plus tard à la date de fin d'option indiquée sur le contrat. En l'absence de confirmation selon les modalités ci-dessus, les options ne seront pas maintenues, sans que le client ne puisse contester ou porter réclamation.

Acompte :

Un acompte sur la prestation totale est exigible pour toute réservation avant la date de fin d'option et selon le montant indiqué sur le contrat de réservation. Un bon de commande administratif pour les structures de droit public sera demandé avec le retour du contrat de réservation signé.

Solde :

Le solde est exigible au plus tard le jour de la visite, à l'arrivée du groupe à l'exception des règlements par virements administratifs pour les structures de droit public. Sans accord commercial spécifique, aucun paiement différé, à réception de la facture, ne sera toléré. Les chèques sont à libeller à l'ordre du régisseur de recettes de l'EPCC PONT DU GARD. Règlement possible par virement bancaire (les frais de banque restant à la charge du client).

Pour faciliter le paiement avant le jour de la visite, l'EPCC PONT DU GARD met à disposition un espace de paiement en ligne sécurisé à l'adresse suivante : <https://billetterie.pontdugard.fr/fr-FR/connexion-egts>. La transaction effectuée sur cette plateforme est immédiate.

Une facture acquittée peut-être demandée directement à l'adresse comptabilite@pontdugard.fr, en précisant le numéro de réservation et l'identité de l'établissement.

La signature par le client du contrat de réservation ou de l'accord commercial vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

c. Exercice du droit de rétractation

En application de l'article L221-28-12° du Code de la Consommation, les prestations proposées par l'EPCC PONT DU GARD aux consommateurs, en tant que prestations de restauration ou de loisirs devant être fournies à une date ou selon une périodicité déterminée, ne sont pas soumises à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L221-18 et suivants du même code pour les contrats conclus à distance et hors établissement.

V. Conditions d'organisation événementielle, de location

a. Location d'espace

L'utilisation des salles en journée est comprise entre 8h30 et 18h. Pour les locations en soirées, l'utilisation est comprise entre 18h et 1h du matin.

Pour les mariages et soirées dansantes, les occupants disposent de la salle jusqu'à 4h du matin.

Tout supplément d'utilisation de la salle en dehors de ces créneaux horaires est soumis à autorisation préalable de l'EPCC PONT DU GARD et entraîne un surcoût de facturation de salle et de personnel, sous réserve de disponibilité.

L'installation et le démontage de la salle est soumis à autorisation de l'EPCC PONT DU GARD et entraîne un surcoût de facturation de salle et de personnel, sous réserve de disponibilité.

L'EPCC PONT DU GARD se réserve le droit de modifier la salle réservée en fonction du nombre de personnes confirmées et de la disponibilité des salles.

Un état des lieux des espaces sera réalisé avant la manifestation. Le client s'engage à rendre les lieux dans l'état dans lequel il les a trouvés. Dans le cas contraire, des frais supplémentaires pourront être facturés au client.

Aucune activité commerciale ou de vente ne peut être exercée sur le site par le client.

b. Conditions relatives à la restauration

Le service réservation est l'unique interlocuteur pour la restauration.

Le service réservation accepte les groupes à partir de 20 personnes en fonction des disponibilités et uniquement sur réservation. Le choix des plats devra être communiqué au moment de la confirmation de la réservation et au plus tard 8 jours avant la visite. En deçà, le restaurateur imposera le menu selon ses approvisionnements.

L'effectif indiqué lors de la réservation sera retenu comme base de facturation. Il sera toléré une variation de + ou – 20 % de l'effectif jusqu'à J-8 de la date de visite.

Au-delà de cette date, une variation dans la limite de 5% maximum sera tolérée.

Les groupes sont servis uniquement à l'intérieur du restaurant.

En cas de retard de plus de 20 minutes, l'EPCC PONT DU GARD ne pourra garantir la prestation dans les délais prévus. Pour un retard excédant 45mn et sans prévenance ou accord de celui-ci, le restaurateur n'est pas tenu d'exécuter la prestation, qui sera facturée dans son intégralité au client.

L'EPCC PONT DU GARD est en droit de proposer des prestations de restauration effectuées par un traiteur, dont il reste l'unique interlocuteur. Les offres des traiteurs seront soumises au client pour information, l'engagement contractuel entre l'EPCC PONT DU GARD et le traiteur reste confidentiel.

Le client ne peut à aucun titre amener ou compléter une prestation restauration par des produits qu'il aurait amenés sur Site (dont de l'alcool).

c. Prestations complémentaires

Pour certaines prestations et pour répondre à la demande du client, l'EPCC PONT DU GARD peut faire appel à un ou des prestataire(s) extérieur(s). L'EPCC PONT DU GARD reste l'unique interlocuteur, et les présentes conditions de vente s'appliquent.

Pour les prestations d'incentives, de visite culturelle, de spectacles..., le groupe doit impérativement se présenter au point de rendez-vous au plus tard 10 minutes avant l'heure indiquée sur le contrat, sauf conditions express spécifiques mentionnées dans l'offre du produit.

En cas de retard du groupe, l'EPCC PONT DU GARD se réserve le droit d'annuler la prestation ou de réduire la durée initialement prévue, sans remboursement ni réduction de facture.

VI. Annulation, modification de la prestation

a. A l'initiative de l'EPCC PONT DU GARD

Modification

Dans le cas où l'EPCC PONT DU GARD est conduit à modifier les conditions prévues de la visite, le client en est informé par écrit (e-mail ou courrier)

Il pourra faire connaître sa position dans le délai indiqué par l'EPCCPONT DU GARD.

En cas de désaccord de sa part notifié dans le délai imparti, sur les changements proposés, et donnant lieu à une annulation de la visite ou des prestations concernées, le client peut obtenir le remboursement du montant de l'acompte versé pour la réservation, correspondant aux prestations annulées.

Le défaut de réponse du client dans le délai imparti, ou une réponse tardive de sa part, équivaut à un accord de sa part sur les modifications proposées.

Annulation

En cas de force majeure ou pour motif d'intérêt général, l'EPCC PONT DU GARD se réserve le droit d'annuler ou éventuellement de reporter les visites réservées.

En cas de report, l'EPCC PONT DU GARD proposera plusieurs dates dans la mesure de ses possibilités.

Si la visite est annulée ou si les dates de report proposées ne conviennent pas au client, celui-ci sera intégralement remboursé des sommes versées, sans autre indemnité.

b. A la demande du client

Modification

Toute modification de la réservation enregistrée par nos services doit être demandée par écrit (courrier ou E-mail). En dehors des heures indiquées dans l'article V-1, la demande sera considérée comme arrivée le premier jour ouvré suivant la date de réception.

Le l'EPCC PONT DU GARD examine la demande de modification dans les meilleurs délais.

En fonction de ses possibilités, il peut y faire droit, mais n'y est pas tenu.

En cas d'acceptation par l'EPCC PONT DU GARD de la (ou des) modification(s) envisagée(s), la modification fait l'objet d'un accord écrit.

Si la modification porte sur l'effectif du groupe : la quantité indiquée lors de la réservation sera retenue comme base de facturation. Il sera toléré une variation de + ou - 20 % de l'effectif jusqu'à J-8 de la date de visite ou de prestation. Au-delà de cette date, une variation dans la limite de 5% maximum sera tolérée jusqu'à J-2. Cette modification n'entraîne pas l'obligation d'un accord écrit.

La modification demandée ne peut pas porter sur la date de la visite ou de la prestation, celle-ci constitue un motif d'annulation.

Annulation

Toute annulation de la prestation doit être confirmée par écrit.

Pour un changement de date de prestation à moins de 8 jours, l'EPCC PONT DU GARD conservera ou exigera le paiement de 50% du montant de la réservation initiale.

Pour toute autre annulation, l'EPCC PONT DU GARD conservera ou exigera les sommes correspondant à l'application du barème suivant :

Désistement de J - 45 à J - 20	Désistement de J-19 à Jour J ou retard du client
50% du montant de la réservation	100% du montant de la réservation

Aucune de ces sommes ne sera conservée par l'EPCC PONT DU GARD s'il est établi que l'annulation demandée par le client est due à un cas de Force Majeure.

La renonciation par le client à une ou plusieurs prestations le jour de la visite ne donne lieu à aucun remboursement, ni réduction de facturation.

VII. Données personnelles

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (dite « loi Informatique et Libertés ») et au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (dit RGPD), le client est informé que des données à caractère personnel le concernant :

- font l'objet d'un traitement automatisé par l'EPCC PONT DU GARD afin de permettre l'accès aux produits et prestations vendues ;
- et peuvent être également communiquées aux partenaires de l'EPCC PONT DU GARD pour les besoins des commandes, notamment du paiement en ligne ou de la facturation.

De plus, ces informations permettent éventuellement de contacter le client, dans la mesure du possible, en cas d'annulation ou d'une modification de date/du contenu de la prestation pour laquelle les billets ont été achetés.

En outre, le client peut accepter, de façon expresse, de recevoir des lettres d'information et les offres de l'EPCC PONT DU GARD par SMS ou par courrier électronique.

Les informations demandées dans le cadre des formulaires disponibles sur le site marquées d'un astérisque sont obligatoires et nécessaires à la gestion des demandes du client. Le défaut de réponse dans un champ obligatoire entraînera l'impossibilité pour l'EPCC PONT DU GARD de traiter la demande du client.

Conformément à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur les Données personnelles n°2016/79 du 27 avril 2016, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ses données personnelles ou une limitation du traitement les concernant. Le client dispose en outre du droit de définir des directives relatives au sort de ses données personnelles après sa mort. Le client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant et dispose du droit de retirer son consentement à tout moment. Enfin, le client dispose du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Ces droits peuvent être exercés en s'adressant par courriel à l'adresse dédiée : reservation@pontdugard.fr ou par courrier à EPCC PONT DU GARD (Service réservation - 400 Route du Pont du Gard – 30210 Vers-Pont du Gard) en justifiant de son identité. De plus, toute demande devra être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité en cours de validité et portant la signature du client et préciser l'adresse à laquelle devra parvenir la réponse.

Une réponse sera alors adressée dans un délai d'un (1) mois suivant la réception de la demande.

Le client est informé qu'en cas d'exercice de son droit de suppression ou d'opposition, tout ou partie du Site peuvent lui être rendu inaccessibles.

Par ailleurs, le site Internet de l'EPCC PONT DU GARD utilise des cookies. L'utilisation des cookies peut être désactivée par la sélection, par le client, des paramètres appropriés de son navigateur Internet. Une telle désactivation peut empêcher l'utilisation de certaines fonctionnalités du site de vente en ligne de billetterie de l'EPCC PONT DU GARD. En achetant en ligne, le client consent donc expressément au traitement de ses données nominatives dans les conditions et pour les finalités décrites ci-dessus.

VIII. Responsabilités

L'EPCC PONT DU GARD est le seul interlocuteur du client, et répond, à son égard, de l'exécution des obligations résultant des présentes conditions de vente et des contrats conclus à distance avec les clients ayant la qualité de consommateurs, conformément aux articles L221-1 et suivants du Code de la Consommation portant sur les contrats conclus à distance et hors établissements.

L'EPCC PONT DU GARD ne pourra être tenu responsable d'une inexécution ou d'une mauvaise exécution du contrat causée par le fait du client, le fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat, ou par un cas de force majeure.

L'EPCC PONT DU GARD décline ainsi toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du billet dans la mesure où il ne les a pas provoquées intentionnellement.

L'EPCC PONT DU GARD décline également toute responsabilité en cas d'indisponibilité du service résultant d'un cas de force majeure, notamment :

- Anomalies quelconques du matériel informatique de l'abonné
- Faits imprévisibles et insurmontables d'un tiers au contrat
- Indisponibilité du réseau internet.

De plus, l'EPCC PONT DU GARD, ne saurait être tenu responsable de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure, échappant à son contrôle, incluant notamment, les cas d'interruption de transport, de grève, de conditions climatiques exceptionnelles, d'incendie,...

Pour des raisons d'organisation du service, l'EPCC PONT DU GARD reste maître des prestations proposées à la vente et de leur période de commercialisation. Aucune réclamation ne pourra être élevée à ce sujet et aucune indemnisation ne pourra être demandée.

Par ailleurs, l'EPCC PONT DU GARD décline toute responsabilité pour les dommages subis, pour quelle cause que ce soit, par les effets, objets, ou matériels apportés sur site par les clients, et qui relèvent de leur propre responsabilité.

Enfin, le client reste seul responsable de l'utilisation par lui-même ou par un tiers des billets et prestations vendus.

Responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse du billet

L'EPCC PONT DU GARD peut refuser l'accès au site du Pont du Gard s'il se rend compte que plusieurs impressions ou reproductions d'un billet imprimable sont en circulation et qu'un accès au site a déjà été accordé au porteur d'une impression ou d'une reproduction.

L'EPCC PONT DU GARD n'étant pas obligé de vérifier l'identité de la personne en possession du billet imprimable à domicile, ni de vérifier l'authenticité du billet imprimable à domicile dans la mesure où la copie du billet imprimable à domicile ne peut être détectée de manière certaine ; seule la première personne présentant le billet ou une reproduction de celui-ci sera admise à accéder sur le site du Pont du Gard. Cette personne est présumée être le porteur légitime du billet.

Dans cette hypothèse, si la personne détentrice d'un billet imprimable à domicile se voit refuser l'accès au site, elle n'aura droit à aucun remboursement du prix payé.

La personne qui a reproduit le billet et l'utilisateur de la copie du billet sont passibles de poursuites pénales.

Responsabilité en cas de perte ou vol du billet

L'EPCC PONT DU GARD ne peut être tenu responsable en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet.

Responsabilité quant au contenu de la programmation culturelle

L'EPCC PONT DU GARD se réserve le droit de modifier, en cours d'année, le programme des événements et spectacles, et le contenu des prestations proposées à la vente, sans que cela ne donne droit à réclamation ou dédommagement quelconque.

Responsabilité du client sur le site

Durant la visite, les visiteurs sont soumis au règlement intérieur du Site du Pont du Gard. Dans les espaces intérieurs notamment, les responsables des groupes devront s'assurer que les personnes accompagnées ont un comportement correct, qui ne soit pas susceptible de nuire à la visite du public ; notamment par des manifestations bruyantes. L'EPCC PONT DU GARD se réserve le droit d'imposer aux visiteurs concernés la sortie immédiate des espaces. Dans ce cas, le client ne pourra pas prétendre au remboursement de la prestation, ni à aucune indemnisation.

Les accompagnateurs sont responsables de leur groupe même en présence de guides, hôtesse ou animateurs du Pont du Gard. Tout public mineur doit être sous l'autorité d'une personne majeure qui encadre le groupe dans tous les espaces, et en particulier dans les points de restauration et les boutiques. En cas d'affluence, le personnel de l'EPCC PONT DU GARD peut imposer des consignes particulières pour l'accès à ces espaces (exemple : accessibilité par petit groupe, file d'attente...)

IX. Preuve, conservation et archivage

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de l'EPCC PONT DU GARD ou de tout prestataire de service de ce dernier, dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves du contrat de vente, de sa date, des commandes et des paiements intervenus.

L'archivage des commandes et des factures est effectué sur un support fiable et durable, de manière à correspondre à une copie fiable, conformément aux dispositions de l'article 1379 du code civil.

X. Service Clientèle

Pour tout renseignement ou toute réclamation, vous pouvez contacter le service réservation de l'EPCC PONT DU GARD par téléphone au 04 66 37 51 10 du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 ou par courrier électronique à l'adresse : reservation@pontdugard.fr

XI. Propriété Intellectuelle

Le site, le code source, les textes, les images et autres éléments du site sont la propriété exclusive du prestataire de service de l'EPCC PONT DU GARD. L'ensemble du contenu du site est protégé par la législation sur le droit d'auteur. A ce titre, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule l'utilisation du site pour un usage privé est autorisée. En cas de non-respect de ces dispositions, le contrevenant s'expose à des poursuites devant la juridiction compétente.

XII. Droit applicable – Litiges

Les Conditions Générales de Vente ainsi que la relation contractuelle conclue entre EPCC PONT DU GARD et le client sont soumises à la loi française. Les ventes de billets ou prestations effectuées sur la plateforme d'achat en ligne et les ventes de produits ou prestations de services effectuées sur place sont soumises à la loi française.

En cas de réclamation, une solution amiable sera recherchée avant tout recours contentieux.

En cas de litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales de vente, le client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

A défaut, pour former un recours, le client ayant la qualité de consommateur peut saisir à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de Procédure Civile, la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Pour les clients professionnels, tous litiges relatifs à l'exécution ou à l'interprétation du contrat de réservation et des présentes conditions générales de vente doivent être portés devant les juridictions nîmoises.